

## Evaluations de fin d'année 2èmes

Madame, Monsieur,

En période d'évaluations, l'organisation est quelque peu modifiée.

Vous recevez ci-joint le tableau récapitulatif des horaires d'examens.

Merci de garder précieusement ce document afin d'accompagner au mieux votre enfant jusqu'à la fin de l'année scolaire.

**RAPPEL : pas de GSM ni de montres connectées en salle d'examens durant la session.**

**Les élèves qui dînent et étudient à l'école ne peuvent en aucun cas quitter les bâtiments pendant la pause de midi.**

**Le mercredi 12 juin :** cours selon l'horaire habituel.

**Du jeudi 13 juin au mercredi 19 juin :** examens

**Le jeudi 20 juin,** se présentent au Collège uniquement les élèves qui doivent récupérer un examen parce qu'ils ont été absents.

**Pendant la session, toute absence doit être justifiée par un certificat médical.**

Si l'horaire indique la fin des examens à 11h20, les élèves qui ne dînent pas et n'étudient pas à l'école peuvent la quitter et rentrer chez eux. Les autres élèves rejoindront la salle de garde pour étudier jusqu'à 12h10.

Veillez compléter la souche n°1 ci-jointe.

Les vendredi 21 et lundi 24 juin : délibération des professeurs. Les élèves restent chez eux.

Le mardi 25 juin : Excursion à Bellewaerde

Le mercredi 26 juin :

- de 10h30 à 12h00 : **présence obligatoire des élèves de 2èmes.**

Les élèves reçoivent leur bulletin. Ils apportent à l'école leurs journaux de classe, tests et contrôles classés, remettent en ordre leurs locaux, ramènent leurs livres au service de prêt.

- *Nous rappelons qu'il faut garder avec le plus grand soin les cahiers et notes de cours. Ces documents peuvent être nécessaires pour l'homologation des diplômes.*
- *Les élèves gardent les manuels indispensables pour les examens de passage. Les autres manuels non remis seront facturés.*

- de 15h à 19h : les parents qui le souhaitent peuvent rencontrer le professeur titulaire au Collège (parking possible sur les cours rue C. Busschaert).

Aucune demande de remise préalable de bulletin ne sera acceptée.

Veillez compléter la souche n°2 ci-jointe.

A partir du mercredi 26 juin : possibilité de recours suite aux décisions du Conseil de Classe.

Vendredi 28 juin : délibérés suite aux recours et communication aux parents.

Mercredi 28 et jeudi 29 août : examens de passage et dates ultimes des remises de travaux de vacances.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous souhaite d'ores et déjà une excellente fin d'année scolaire.

Anne SIMON,  
Directrice.

**SOUCHES A REMETTRE AU PLUS TARD POUR LE VENDREDI 24 MAI**

Souche n°1 :

**Veillez préciser pour CHAQUE JOUR :** - si votre enfant dîne à l'école ou non  
- si votre enfant reste à l'étude ou non

en cochant la case adéquate dans le tableau ci-dessous. Merci d'en **PRENDRE BONNE NOTE !**

Elève : ..... Classe : **2**....

	Jeudi 13/06	Vendredi 14/06	Lundi 17/06	Mardi 18/06
prendra le repas à domicile				
le repas chaud à la cantine				
son pique-nique à l'école				
étudiera à domicile				
à l'école jusque 15h45				
à l'école jusque 16h50				
à l'école jusque 17h10				

Date  
Signature

✂-----

Souche n°2 :

Monsieur et Madame .....

parents de ....., classe : **2**....

souhaitent rencontrer le professeur titulaire le mercredi 26/06 (*veuillez entourer l'heure de votre choix*)

- à partir de 15h      - à partir de 16h      - à partir de 17h      - à partir de 18h

*L'heure exacte sera indiquée par le professeur dans le journal de classe.*

ne souhaitent pas rencontrer le professeur titulaire.

Date  
Signature